BON A LANCER
DDCMP

MAIRIE DE SAVALOU
DEPARTEMENT DES COLLINES
REPUBLIQUE DU BENIN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES.

Autorité contractante : *COMMUNE DE SAVALOU.*

Travaux de construction et de réfection plus équipement des maisons des jeunes de Doumè, de Gobada et de Lèma plus construction d'un module de deux (02) salles de classes à l'EM Lèma plus équipements et aires de jeux et de trois (03) hangars de douze (12) places au marché de Konkondji dans l'arrondissement de DJALLOUKOU.

Référence SIGMAP : T_ST_119106

Avis d'Appel d'Offres n°5K/.006.../MSVL/SE/*PRMP/SP-MP/2026 du* 06/11/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics **(version 1)** de **la commune de Savalou** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **10 février 2026.**
2. La commune de Savalou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercices 2026 des fonds FADEC AFFECTE, NON AFFECTE 2024 afin de financer la construction et réhabilitation d'un certain nombre d'infrastructures sociocommunautaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché intitulé '**Travaux de construction et de réfection plus équipement des maisons des jeunes de Doumè, de Gobada et de Lèma plus construction d'un module de deux (02) salles de classes à l'EM Lèma plus équipements et aires de jeux et de trois (03) hangars de douze (12) places au marché de Konkondji dans l'arrondissement de DJALLOUKOU''**.
3. La commune de Savalou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction et réhabilitation d'infrastructures sociocommunautaires.

Les travaux, objet du présent appel d'offre ouvert, sont constitués en trois (03) lots :

LOTS	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	LOCALITES
01	Travaux de construction + équipement de la maison des jeunes et loisirs de DOUME CENTRE dans la Commune de Savalou.	Bâtiment en BTC avec charpente métallique.	DOUME CENTRE
02	Travaux de construction + équipement de la maison des jeunes et loisirs de GOBADA CENTRE dans la Commune de Savalou.	Bâtiment en BTC avec charpente métallique.	GOBADA CENTRE
03	Travaux de construction d'un module de deux (02) salles de classe + bureau magasin + équipements et aires de jeux à l'EM de Lèma, de construction de trois (03) modules hangars de douze (12) places chacun au marché de Konkondji, ainsi que de la réfection et équipement de la maison des jeunes et loisirs de Lèma, dans la commune de Savalou.	- Bâtiments avec charpente en bois - Bâtiments avec charpente en métallique	- DJALLOUKOU - LEMA

NB : un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire d'un (01) ou plusieurs lots s'il dispose des qualifications requises. Les variantes techniques ne sont pas permises.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Conditions générales

- *Ne pas être exclu de la commande publique par une décision de justice devenue définitive en matière fiscale, pénale ou sécurité sociale ou par une décision de l'ARMP ;*
- *Être une Entreprise ou un groupement d'entreprise régulièrement constituée et exerçant dans le domaine des BTP ou Génie Civile prouvé par le registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts de l'entreprise ou chaque membre du groupement ;*
- *Disposer d'un siège physique et en fournir la preuve (Titre de propriété ou contrat de bail avec un plan indicatif claire, précis et une photographie du siège faisant apparaitre clairement l'enseigne, visible et lisible à distance).* ***(Circulaire N°0669/MEF/DC/SGM/DGI du 10 mai 2022, relative à l'identification du siège physique des entreprises dans le cadre de leurs activités).***

BON A LANCER
DDCMP

b) Pour les anciennes entreprises

Capacité technique et expériences :

Expériences générales.

Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant au moins **trois (03) marchés de travaux** au cours des cinq (05) dernières années **(2021-2022-2023-2024-2025) et de l'année en cours.**

NB : *Les copies lisibles et légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès-Verbaux de réception (provisoire ou définitive) assorties des copies simples des contrats correspondants (pages de garde, de signature et page portant le montant en copies simples et lisible) signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (Administrations publiques, sociétés publiques, offices d'Etat, représentations ou organisations internationales) ou toutes autres personnes morales de droit privé, devront être jointes pour justifier chaque expérience.*

- ***En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent remplir ce critère.***
- ***Les attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès-Verbaux de réception (provisoire ou définitive) doivent comporter clairement les références et objet du marché.***
- ***Les contrats devront être signés à compter du 02 janvier 2021.***

Expériences spécifiques en construction.

Avoir réalisé en tant qu'entreprise principale ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2023 ; 2024 et 2025) et de l'année en cours ;

- Deux (02) marchés de construction de bâtiment pour un montant au moins égal à **67 796 610 FCFA HT** chacun pour le compte du **LOT 1 ;**
- Deux (02) marchés de construction de bâtiment pour un montant au moins égal à **30 607 437 FCFA HT** chacun pour le compte du **LOT 2** ;
- Deux (02) marchés de construction de bâtiment pour un montant au moins égal à **50 169 491 FCFA HT** chacun pour le compte du **LOT 3** ;

NB : *Les copies lisibles et légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès-Verbaux de réception (provisoire ou définitive) assorties des copies simples des contrats*

correspondants (pages de garde, de signature et page portant le montant en copies simples et lisible) signés par les maitres d'ouvrages ou leurs représentants (Administrations publiques, sociétés publiques, offices d'Etat, représentations ou organisations internationales) ou toutes autres personnes morales de droit privé, devront être jointes pour justifier chaque expérience.

- ***Les attestations de bonne fin d'exécution ou les Procès-Verbaux de réception (provisoire ou définitive) doivent comporter clairement les références et objet du marché.***
- ***Les contrats devront être signés à compter du 02 janvier 2023.***
- ***Les procès-verbaux de réception partielle ne sont pas admis comme justificatifs d'expériences similaires que lorsqu'ils portent des ouvrages distincts, autonomes et entièrement exécutés.***

- Disposer distinctement pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (critères d'évaluation et de qualification).
- Disposer distinctement pour chaque lot, du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C (critères d'évaluation et de qualification).

- ***Capacité financière :***

- Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2023 -2024-2025) en matière de travaux supérieur ou égal à :
 169.491.600 FCFA HTVA pour le compte du ***LOT 1*** ;
 76.518.600 FCFA HTVA pour le compte du ***LOT 2***,
 125.423.800 FCFA HTVA pour le compte du ***LOT 3.***

NB : Le chiffre d'affaires annuel moyen sera justifié par les états financiers certifiés établis dans les formes prescrites à l'Annexe A-3-2, point 1. Tous états financiers certifiés qui ne seront pas présentés sous la forme mentionnée ci-dessus ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation des offres.

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres et/ou de ligne de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de :
 - **28.248.600** francs CFA pour le **LOT 1,**
 - **12.753.100** franc CFA pour le **LOT 2,**
 - **20.903.966** franc CFA pour le **LOT 3**

prouvé par une attestation originale délivrée par une banque ou organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances portant les références du présent appel d'offre ouvert.

BON A LANCER
DDCMP

c) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- ***Capacité technique et expériences :***

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existences, devront fournir en lieu et place des expériences similaires, un personnel d'exécution composé comme suit :

- Disposer distinctement pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C (critères d'évaluation et de qualification).

- Disposer distinctement pour chaque lot, du matériel conforme à celui indiqué au point 6 de la sous-section C (critères d'évaluation et de qualification).

Capacité financière :

- Produire le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers certifiés de leurs années d'exercice certifiés par la DGI établis dans les formes prescrites à l'Annexe A-3-2, point 1.

Tous états financiers certifiés qui ne seront pas présentés sous la forme mentionnée ci-dessus ne seront prises en compte lors de l'évaluation des offres).

- Disposer des avoirs liquidités sous forme de fonds propres et/ou de ligne de crédit, autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de :
 - **28.248.600** francs CFA pour le **LOT 1,**
 - **12.753.100** franc CFA pour le **LOT 2,**
 - **20.903.966** franc CFA pour le **LOT 3**

prouvé par une attestation originale délivrée par une banque ou organisme financier agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances portant les références du présent appel d'offre ouvert.

- Fournir par lot et en copie originale la preuve d'une attestation d'assurance de risque professionnel en cours de validité couvrant la responsabilité civile professionnelle du Chef d'entreprise et délivré par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant hors taxe supérieur ou égal à :

97.457.670 FCFA pour le compte du **LOT 1**.
43.998.195 FCFA pour le compte du **LOT 2.**
72.118.685 FCFA pour le compte du **LOT 3.**

BON A LANCER
DDCMP

L'attestation d'assurance de risque professionnel doit comporter, sous peine de rejet, les mentions du montant exigé, la référence du présent avis d'appel d'offre et l'objet du LOT concerné.

NB : **Valable pour toutes les entreprises**

- *Les candidats (entreprises ancienne et naissante) doivent fournir le personnel et le matériel distincts par lot. Les expériences du personnel seront appréciées sur la base du CV daté et signé en 2026 par l'intéressé (le nombre d'année d'expériences générales sera décompté à partir de la date de signature du diplôme.), les copies lisibles et légalisées de diplômes et des attestations de travail comportant clairement l'objet et le montant et les références des marchés auxquels ils ont participé. Les diplômes du personnel obtenus à l'étranger doivent être accompagnés de l'acte d'équivalence délivré par la commission nationale d'étude et d'équivalence de diplôme. Toute copie ne répondant pas à cette exigence ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation (la commission d'ouverture et d'évaluation des offres et la Direction Départementale du contrôle des Collines se réservent le droit de vérifier l'authenticité des attestations et diplômes) ;*
- *Les exigences financières sont cumulatives ;*
- *Tout document édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française, sous peine de rejet de l'offre, conformément aux exigences du point 10 des IC ;*
- *L'offre et tous documents annexés doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet de l'offre.*

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER
DDCMP

5. *Le délai d'exécution est fixé ainsi qu'il suit :*

Six mois (06) mois pour le LOT 1.
Six mois (06) mois pour le LOT 2.
Six mois (06) mois pour le LOT 3.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la **Personne Responsable des Marchés Publics** ; **BP : 90 Savalou, Tél : 01-69-98-36-13*** Email : ***spmp.savalou@mairie.bj*** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***sis dans l'enceinte de la Mairie de Savalou situé au 1er Etage de l'IMMEUBLE servant de parking et salle d'archive de la mairie de Savalou, 2ème bureau à droite après le bureau de la PRMP, BP : 90 Savalou, Tél : 01-69-98-36-13, Email : spmp.savalou@mairie.bj , tous les jours ouvrables de 08h à 12h30 minutes et de 14h à 17h30 minutes heure locale (GMT + 1) à compter du ..10../..11.../ 2026.***
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter **du ..10../..11.../ 2026**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***sis dans l'enceinte de la Mairie de Savalou situé au 1er Etage de l'IMMEUBLE servant de parking et salle d'archive de la mairie de Savalou, 2ème bureau à droite après le bureau de la PRMP, BP : 90 Savalou, Tél : 01-69-98-36-13, Email : spmp.savalou@mairie.bj***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : Non applicable ou* ***être obtenu par voie électronique à condition que le candidat fournisse dans sa requête les informations ci-après nécessaires pour remplir la fiche de retrait du dossier : Nom, prénom et qualité de la personne retirant le dossier, la dénomination du candidat, adresse physique et numéro de téléphone.***
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF et en fichier unique accessible, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat Permanent des Marchés Publics ***sis dans l'enceinte de la Mairie de Savalou situé au 1er Etage de l'IMMEUBLE servant de parking et salle d'archive de la mairie de Savalou, 2ème bureau à droite après le bureau de la PRMP, BP : 90 Savalou, Tél : 01-69-98-36-13, Email : spmp.savalou@mairie.bj*** au plus tard le ..01.../..12.../2026 à **10 heures 00** ***minutes heure locale (GMT + 1).***
Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.
Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dument mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après ***Salle de réunion***

de la commission de passation des marchés publics de la mairie de Savalou sise au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le cabinet du Maire, le..01../..12.../2026 à partir de 10 heures 30 minutes heures locales (GMT + 1).

NB : L'inaccessibilité du fichier contenue dans la clé USB ou son inexistence dans la clé USB entraine le rejet de l'offre.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - **847 458 FCFA** pour le compte du **LOT 1**
 - **382 593 FCFA** pour le compte du **LOT 2**
 - **627 119 FCFA** pour le compte du **LOT 3**

 En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;
 La garantie de soumission peut être aussi sous forme de chèque ordinaire (certifié) encaissable établie à l'ordre de la commune de Savalou.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de ***quatre-vingt-dix (90)*** **jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
 NB : les candidats intéressés fourniront dans leurs offres, un numéro de téléphone et mail fonctionnel. La réception des documents par mail dans le cadre du présent appel d'offre fait foi.

Savalou, le...06../..11.../2026

R.B. DEP. DES COLLINES * La PRMP * Commune de SAVALOU

Isaac Prosper AMADJI

La Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER DDCMP